

Guide des bonnes pratiques

de la plaisance et des
pêches de loisir en mer

DE 6 À 99 ANS

Suis-moi...
découvrons
la mer!



PLAISANCE & PÊCHE
ÉCORESponsables



Appel des
secours en mer

& : 196

VHF : 16

Le but de ce document n'est pas de vous expliquer comment pêcher mais de vous donner quelques conseils de sécurité, de bonnes pratiques et de respect de l'environnement afin que vos sorties en mer restent une source de plaisir.

MOT DU PRÉSIDENT

La FNPP notre fédération couvre et défend toute la diversité des activités de pêche plaisance, de la ressource avec une forte préoccupation environnementale, tant au niveau national qu'au niveau régional et local au travers de son réseau d'associations et de ses plusieurs dizaines de milliers de plaisanciers et pêcheurs de loisir en mer. Forte de son expérience en matière de sensibilisation aux bonnes pratiques et de sa connaissance approfondie de la mer, de sa faune et de sa flore, notre fédération s'implique depuis de très nombreuses années dans les actions d'information auprès des usagers et dans le suivi de la ressource. Améliorer les pratiques de la plaisance et des pêches de loisir pour une pêche durable reste notre objectif prioritaire.

Ce guide est tout particulièrement destiné aux enfants, mais aussi à leurs familles et à tous ceux qui seront les acteurs majeurs du monde maritime de demain ! Avec eux, nous voulons porter plus encore nos messages liés à la préservation de la ressource et du milieu marin. Ensemble, nous allons, plus que jamais, poursuivre notre campagne de sensibilisation au respect des bonnes pratiques.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce guide, à tous les bénévoles qui ont apporté leur précieux concours. Un merci tout particulier à la jeune Emma, qui a créé, décliné et fait évoluer Zéphyr, le sympathique personnage qui vous présentera la diversité de ses activités tout au long de ce livret.

Jean Mitsialis, président de la FNPP



ON N'OUBLIE PAS QU'ILS SONT BÉNÉVOLES

LES SAUVETEURS EN MER SONT LÀ POUR VOUS
24H/24, 365 JOURS PAR AN.

200
ANS DU SAUVETAGE EN MER

DEPUIS 200 ANS ET POUR LONGTEMPS,
DONNER À TERRE C'EST SAUVER EN MER.

FAITES UN DON SUR [SNSN.ORG](https://www.snsn.org)

ALLEZ, SUIS-MOI, JE T'EMMÈNE À LA PÊCHE !

Coquillages, crustacés, poissons... allons découvrir ensemble toute la diversité des espèces présentes sur notre littoral.

Départ en pêche



Partons à la découverte !

POUR BIEN DÉBUTER

Pour profiter de notre partie de pêche en toute sécurité, prenons auparavant quelques précautions indispensables : vérifions la marée et les conditions météo ! Tu dois t'habiller en fonction du temps qu'il fait, prévoir un petit sac à dos (dans lequel tu mettras un goûter, de l'eau, un coupe-vent, des lunettes de soleil, de la crème solaire et une casquette), un téléphone portable, une montre et de bonnes chaussures ou des bottes...

Ciel couvert



Ciel dégagé



Tout au long du guide, tu trouveras des mots soulignés. Reporte-toi à l'abécédaire en page 16 pour connaître leur définition !

Emel Ledes





Pense à bien
respecter ceci !

CONSEILS DE PÊCHE

Dans ce guide, tu vas découvrir plusieurs manières différentes de pratiquer la pêche en mer : la pêche à pied, la pêche du bord et la pêche en bateau. Chaque pratique est soumise à une réglementation ainsi qu'à certaines règles de sécurité. Tu vas t'initier à la pêche, l'environnement que tu vas découvrir est exceptionnel, n'oublie pas qu'il faut le préserver !

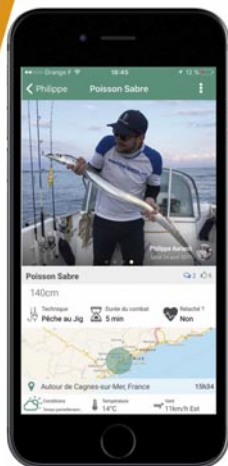
Dans les pages suivantes, tu retrouveras régulièrement trois amis qui vont t'aider à bien repérer nos conseils dans les domaines de l'environnement, la pêche et la sécurité.

Il existe une application qui te permet de tenir un cahier de pêche. Cet outil te permet de déclarer tes captures et de prendre connaissance d'une foule de renseignements utiles.

Appel des secours en mer

 &  : **196**

VHF : 16



Environnement

- Ne jette pas les déchets en mer.
- Limite l'utilisation d'objets en plastique.
- Utilise les poubelles de plage ou de port, les bacs à marée.



Pêche

Respecte :

- les tailles de capture,
- les quantités raisonnables à prélever,
- les zones de pêche et les outils autorisés.



Sécurité

Avant une sortie en mer :

- vérifie bien la météo et la marée,
- prévois des vêtements adéquats, quelques provisions, de l'eau et une trousse de secours.



Application FishFriender :

cette application te propose de tenir un " cahier de pêche social " très utile. Tu pourras ainsi profiter de tes prochaines sorties et participer à une bonne gestion de la ressource. Tu trouveras un supplément d'information sur le site : www.fishfriender.com

PÊCHE À PIED

La pêche à pied se pratique à marée basse. Vérifie les horaires et le coefficient de marée, il doit être supérieur à 80 (regarde avec ta famille dans le journal ou sur un annuaire des marées), et surtout, regarde bien la hauteur d'eau.

La partie qui se découvre s'appelle l'estran, on y trouve des coquillages, des crustacés, des mollusques et même des poissons. Voici quelques espèces que tu peux pêcher : bigorneaux, berniques, moules, palourdes, huîtres, crevettes, seiches, congres, bars...

Coefficients marées

		COEF.		PLEINES MERS		BASSES MERS	
		matin	soir	matin	soir	matin	soir
Dimanche	1	72	78	2.36	14.59	8.29	21.00
Lundi	2	84	89	3.30	15.53	9.29	21.56
Mardi	3	94	97	4.19	16.44	10.24	22.47
Mercredi	4	99	100	5.07	17.31	11.13	23.33
Jeudi	5	99	98	5.53	18.18	11.59	24.15
Vendredi	6	95	91	6.39	19.03	12.41	24.91
Samedi	7	87	81	7.25	19.48	13.22	25.62
Dimanche	8	76	70	8.09	20.32	1.38	14.02
Lundi	9	64	58	8.53	21.17	2.19	14.44
Mardi	10	53	48	9.38	22.06	3.03	15.30
Mercredi	11	43	40	10.29	22.91	3.84	16.13
Jeudi	12	38	34	11.28	23.71	4.53	17.23
Vendredi	13	38	39	0.09	12.40	5.56	18.26
Samedi	14	41	43	1.24	13.46	6.58	19.27
Dimanche	15	47	50	2.18	14.38	7.56	20.27
Lundi	16	54	58	3.03	15.22	8.49	21.15
Mardi	17	62	65	3.44	16.03	9.36	21.56
Mercredi	18	69	71	4.23	16.43	10.19	22.33
Jeudi	19	74	76	5.00	17.20	10.91	23.07
Vendredi	20	78	79	5.34	17.55	11.51	23.77
Samedi	21	79	79	6.07	18.27	12.41	24.44



Je t'emmène découvrir l'estran !



L'estran



Palourde d'Europe



Praire



Coque



Bigorneau



Couteau



Crevette

NE JETTE PAS DE DÉCHETS SUR L'ESTRAN, UTILISE LES POUBELLES DE PLAGE ET BACS À MARÉE. LA FAUNE ET LA FLORE MARINE TE REMERCIERONT



Enfile des bottes ou de bonnes chaussures à semelles anti-dérapantes ! Porte des vêtements de couleurs vives qui aideront les secours à te repérer facilement si tu te trouves en difficulté. Regarde ta montre car tu dois progressivement quitter les lieux dès que la mer commence à remonter.



Des outils
bien utiles !

QUELQUES OUTILS

Tu trouveras ci-dessous le matériel communément autorisé. Relâche les juvéniles et remplace les pierres sans les retourner, tu protégeras ainsi la faune qui vit dessous. N'utilise pas de sac plastique pour conserver ta pêche mais un seau ou panier. Pour la pêche aux couteaux, n'oublie pas ta boîte de sel. La pêche doit être lavée à l'eau de mer et consommée dans les 24 heures.

Tu dois garder à l'esprit que la pêche est un loisir convivial et te contenter de pêcher des quantités raisonnables à déguster simplement en famille ou entre amis.



Pied à coulisse



Ne pas confondre un filet à papillons et une épuisette ou un haveneau (voir ci-dessous).

À éviter fortement



Recommandé



Grapette
trois dents



Couteau
détrocœur



Couteau
à palourdes



Crochet à crabes

MESURE DES ESPÈCES

Pour certains coquillages et crustacés, la façon de mesurer la taille réglementaire de capture est particulière.

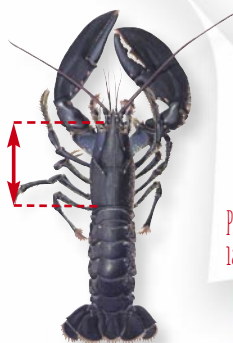
Respecter le **sens de mesure**.



Palourde



Coquille Saint-Jacques



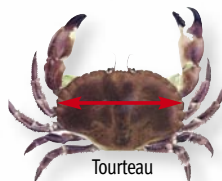
Homard



Étrille



Araignée de mer



Tourteau

BON À SAVOIR

Tes parents se renseigneront sur les **éventuels dangers** des lieux de pêche et l'état de **salubrité** de la zone (regarde bien les **panneaux d'affichage** en bord de mer).

Tout ce que la mer rejette sur les plages à marée haute constitue la **laisse de mer**, c'est-à-dire ce que laisse la mer lorsqu'elle redescend.

Regarde attentivement la plage à marée basse et observe les coquilles

vides, les cadavres d'animaux (crustacés, oiseaux), les plumes, les amas d'algues, les morceaux de **bois flotté**. Tous ces déchets sont utiles car ils sont ensuite recyclés par la mer et font partie du fonctionnement d'un **écosystème marin équilibré**.

Morceaux de filets, bouchons de liège, cannettes et toutes sortes de déchets en plastique... c'est l'indice d'une pollution que nous devons surveiller !

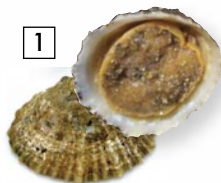
Panneau d'affichage



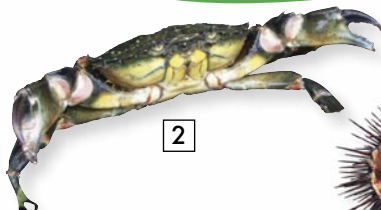
Protégeons la ressource !

RECONNAIS-TU CES ESPÈCES ?

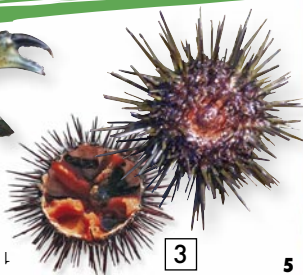
1



2



3



1 La patelle ou bernique - 2 Le crabe vert - 3 L'oursin



Super,
on sort en mer !

PÊCHE EN BATEAU

Tu as peut-être la chance d'aller en mer à bord d'un bateau (avec ta famille, tes amis...). En bateau, il est très important de prendre la météo avant chaque sortie en mer.

Avant de partir en balade, vérifie qu'il y a assez de carburant (tu pourras le faire avec tes parents).

À bord d'un bateau, un téléphone portable ne suffit pas, Il faut être équipé d'une radio qui permet de communiquer d'un bateau à l'autre : la VHF. Tu dois porter un gilet de sécurité ainsi que toutes les personnes à bord aussi.

Tu peux pêcher de différentes façons, avec une canne à pêche, à la traîne ou au casier. Il y a des jours de bredouille mais aussi des jours plus fastes !

N'oublie pas de respecter les tailles de capture et les quantités autorisées. La FNPP tient à ta disposition toute une gamme d'outils de mesure qui t'aideront à respecter la réglementation. En utilisant les outils " Respectons les tailles " développés depuis de nombreuses années par la FNPP, tu contribues activement à la préservation de la ressource marine !



Le gilet doit être aussi porté à bord de l'annexe qui te permet de rejoindre le bateau.

IL Y A DES JOURS DE BREDUILLE, MAIS AUSSI DES JOURS FASTES ! OBSERVATION, PATIENCE, OBSTINATION, PERSÉVÉRANCE !

Gilet de sécurité



RESPECTONS LES TAILLES

42	Bar	Morceau cabillaud	www.fnpp.fr
40	Bolette	Dorade rose	
35	Truite de mer		
30	Bar mouche	Bar mouche	
25	Limande sole	Limande sole	
20	Merlu	Merlu	
15	Chinchard	Chinchard	
10	Sardine	Sardine	
5	Anchois	Anchois	
0			

NAVIGATION

Lorsqu'un bateau sort en mer, c'est un peu comme quand une voiture prend la route, il y a des règles de circulation. Ici, on parle de règles de navigation à respecter !

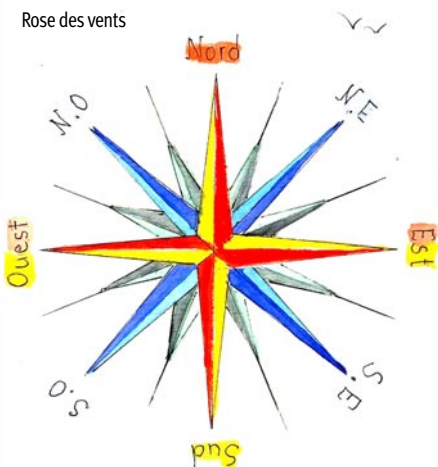
Pour sortir du port on emprunte le chenal. En mer on ne dit pas « tourner à gauche ou à droite », on dit virer à babord (gauche) ou à tribord (droite).

Pour se diriger en pleine mer, on utilise plusieurs instruments de navigation : le compas et le GPS.

Pour s'orienter en mer, on utilise principalement les points cardinaux et la rose des vents.

En navigation, il existe différentes bouées et balises qui indiquent l'emplacement de dangers. Ces signalements se réfèrent toujours aux quatre points cardinaux qui sont indispensables à connaître pour s'orienter. Il s'agit en fait d'un "code de la route" qui permet de circuler en mer en sécurité.

Rose des vents



Chenal



Balises verte et rouge



Trousse de secours



À bord, il faut s'équiper d'une pharmacie de premiers secours (désinfectant, pansements...). Les petites blessures sont vite arrivées !

L'échelle de Beaufort qui comporte 12 degrés, sert à mesurer la force des vents, voici quelques repères :

- force 0 : calme plat
- force 3 : petite brise
- force 7 : grand frais
- Force 10 : tempête
- Force 12 : ouragan



Embarque avec moi !





Prends de
bonnes habitudes !

BONNES PRATIQUES

C'est important d'écouter les conseils de pêche des aînés, leur expérience t'évitera bien des désagréments.

L'océan n'est pas une ressource inépuisable. Nous devons penser à le préserver en pêchant raisonnablement. Il faut respecter la réglementation (tailles minimales et quantités maximales de capture). Pour t'aider à pêcher de façon éco-responsable, tu peux utiliser une application très sympa qui te propose de tenir ton carnet de pêche personnel (voir page 2).

Les bacs à marée, souvent installés à l'entrée des plages, sont des outils mis à la disposition du public. Ils sont destinés à la collecte des déchets (plastique, verre...). Le volume des débris ramassés permet d'évaluer par zones le niveau de pollution sur le littoral.



Toutes les eaux usées doivent être ramenées au port et déposées dans des bacs réservés à cet effet. Ne pas utiliser de produits chimiques en mer.

Mesures des tailles



Bac à marée



Déchets liquides



RECONNAIS-TU CES ESPÈCES ?



2



3

1 Le lieu jaune - 2 Le bar ou loup - 3 Le maquereau

PÊCHE DU BORD

La pêche du bord se pratique avec une canne à pêche et un ou plusieurs hameçons. Tu peux pêcher de jour comme de nuit, sur les rochers ou sur la plage. En mer, il n'existe pas de permis de pêche comme c'est le cas pour la pêche en eau douce.

Cette pêche, principalement exercée sur une plage, s'appelle le surfcasting, tu peux avoir la chance de ramener une belle dorade ou même un bar. Il est possible de pêcher dans un port, sur une digue ou une cale mais il faut auparavant s'informer sur la réglementation.

RESPECTE BIEN LA RÉGLEMENTATION. IL EST PRÉFÉRABLE DE RAMENER DU POISSON PLUTÔT QU'UNE AMENDE ! RENSEIGNE-TOI AVANT DE PÊCHER !



Sur les rochers



Sur la plage



Sur une cale



N'oublie pas ta canne à pêche !

Pour aller plus loin

Renseigne-toi sur la réglementation locale à la mairie ou auprès des associations de plaisanciers.





Ouvre l'oeil
et reste attentif !

RECOMMANDATIONS

Prends garde :

- Aux vagues (Crisque de chute à la mer). Leur force est due à celle du vent qui se mesure sur l'échelle de Beaufort.
- Aux forts courants sur les plages qui entraînent parfois la formation de baïnes.
- À l'entourage. Lors de la pêche au lancer, ton geste ne doit pas risquer de blesser quelqu'un. Évite de lancer en direction des bateaux (suivant le lieu de pêche).
- Aux hameçons (ne pas se piquer). Lorsque tu pêches un poisson, prends garde au maniement des différents leurres, une blessure est vite arrivée !
- À la manipulation de certains poissons afin de ne pas te blesser avec les épines dorsales d'espèces particulièrement piquantes (bars, raies, vives...) car lorsque l'on réussit à pêcher un beau poisson, on est tellement content qu'on peut en oublier certaines précautions.

Et, pour t'amuser, tu peux essayer la pêche à la balance pour capturer des crabes verts que tu remettras à l'eau, bien entendu.

Force des vagues



Transmission



Balance



Lorsque le temps change brutalement et que l'orage arrive, pense à lâcher immédiatement tout objet conducteur (métal, carbone...) laissant passer un courant électrique.

JUVÉNILES

Les petits poissons sont appelés juvéniles car il n'ont pas atteint la maturité nécessaire pour se reproduire. Ils doivent donc être replacés dans leur milieu naturel. Comme pour les autres formes de pêche en mer, tu dois respecter les tailles minimales de capture.

Lorsque l'on respecte le milieu marin et les espèces qui y vivent, on parle de comportements écoresponsables. Si tu as la chance de faire une belle pêche, reste raisonnable et conserve juste quelques spécimens pour ta consommation familiale.



Surtout, ne ramène pas des quantités trop importantes de poissons qui risquent d'être gaspillées ! Évite de distribuer largement ta pêche autour de toi, c'est interdit !

Relâcher les juvéniles



Petit calamar



Laissons-les grandir, se reproduire !

OISEAUX MARINS

En bord de mer il y aussi des oiseaux, tu croiseras principalement des mouettes et des goélands. Les jeunes possèdent un plumage brun qui disparaît à l'âge adulte pour devenir gris et blanc.

Contrairement aux oiseaux terrestres, la plupart des oiseaux marins possèdent une glande à sel sur le bec qui leur permet de rejeter l'excès de sel absorbé dans l'alimentation.

Glande à sel

Goéland jeune & adulte



Ci-contre : seiche



RECONNAIS-TU CES ESPÈCES ?

1



2



3



1 La vieille - 2 L'orpie ou aiguilllette - 3 La dorade royale



Deux autres
raçons de pêcher !

PÊCHE EN KAYAK

Même si ce loisir paraît simple et facile, il faut bien connaître les règles de navigation et de sécurité avant de prendre la mer. Tu obtiendras tous les conseils utiles en contactant une association de plaisanciers .

Avant toute sortie, il faut vérifier les horaires de marées et surtout la force du vent qui ne doit pas dépasser 3 nœuds (environ 5 km/heure), se munir d'un téléphone portable et prévenir une personne restant à terre qui pourra rapidement appeler les secours si besoin. Il est fortement conseillé de naviguer en groupe ; en cas d'incident, il sera plus facile d'obtenir de l'aide. **Bon à savoir :** un kayak ne peut pas sortir de nuit, c'est interdit. Il ne faut donc pas entreprendre une balade en fin de journée.

Pêcheur en kayak



PÊCHE SOUS-MARINE

La pêche sous-marine se pratique avec une combinaison, des palmes, un masque et un tuba. Il est conseillé de pêcher au moins à deux, c'est une mesure de sécurité en cas de difficulté. La présence d'un plongeur doit être signalée en surface par un pavillon spécial : Alpha , Croix de saint André ou Rouge à diagonale blanche . Elle se pratique avec un fusil , qui ne doit pas être chargé hors de l'eau. Elle est interdite aux plongeurs avec bouteilles. Elle permet de découvrir les fonds marins et de nombreuses espèces dans leur milieu naturel.

Bon à savoir : la pêche sous-marine n'est pas autorisée de nuit et est accessible à partir de 16 ans.



Comme pour toutes les autres formes de pêche, tu dois respecter les règles basiques : ne pas jeter de déchets en mer, respecter les autres usagers, la faune et la flore, et respecter aussi les quantités et tailles de capture.

Signalisation plongeur



Alpha



Croix de saint André



Rouge à diagonale blanche

PÊCHER - MANGER

Lorsque tu ramèneras fièrement le produit de ta partie de pêche à la maison, tu auras le plaisir de cuisiner et déguster tes coquillages, crustacés et poissons en famille. Voici une recette facile :

Rillettes de poisson

250 g de chair de poisson frais, 80 g de fromage frais (style St-Moret) ou de mayonnaise, citron, fines herbes, sel, poivre.



Après la pêche, il faut vider et nettoyer les poissons, maquereaux, tacauds, veilles, dorades... tu peux les déguster en grillades au barbecue ou passés au four avec des légumes et des aromates. Les recettes sont nombreuses et je t'en propose une délicieuse et facile : les rillettes de poissons !

Faire cuire les poissons dans un court-bouillon, prélever la chair en retirant les arêtes. Réduire les morceaux de poissons en miettes et les mélanger à quelques cuillères de fromage frais ou de mayonnaise. Ajouter un filet de citron, quelques fines herbes, du sel, du poivre. Mélanger le tout et c'est prêt ! Tu vas te régaler en préparant quelques toasts grillés garnis de ce savoureux mélange « fait maison » ! Tu peux réaliser cette recette avec toutes sortes de poissons, il faut juste varier le temps de cuissons suivant les espèces.

Bon appétit !

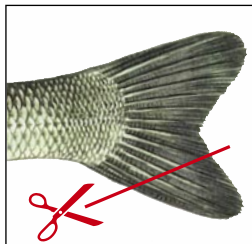
Moment convivial



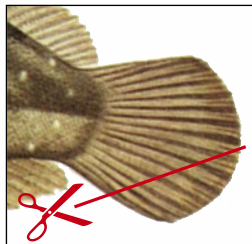
À table
tout le monde !

COMMENT MARQUER TES PRISES ?

Caudale bifide inférieure



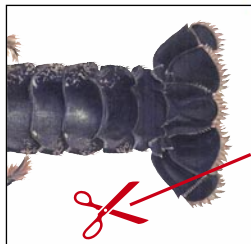
Caudale arrondie



Schéma

de marquage

Crustacés



Le marquage consiste à couper la queue des poissons et crustacés. Il est obligatoire pour pouvoir identifier facilement les prises des pêcheurs de loisir et en interdire la vente. Ce marquage doit être effectué de façon précise et ne doit pas empêcher la mesure totale de la taille des prises.

Voir tableau des tailles minimales de capture, en dernière page.



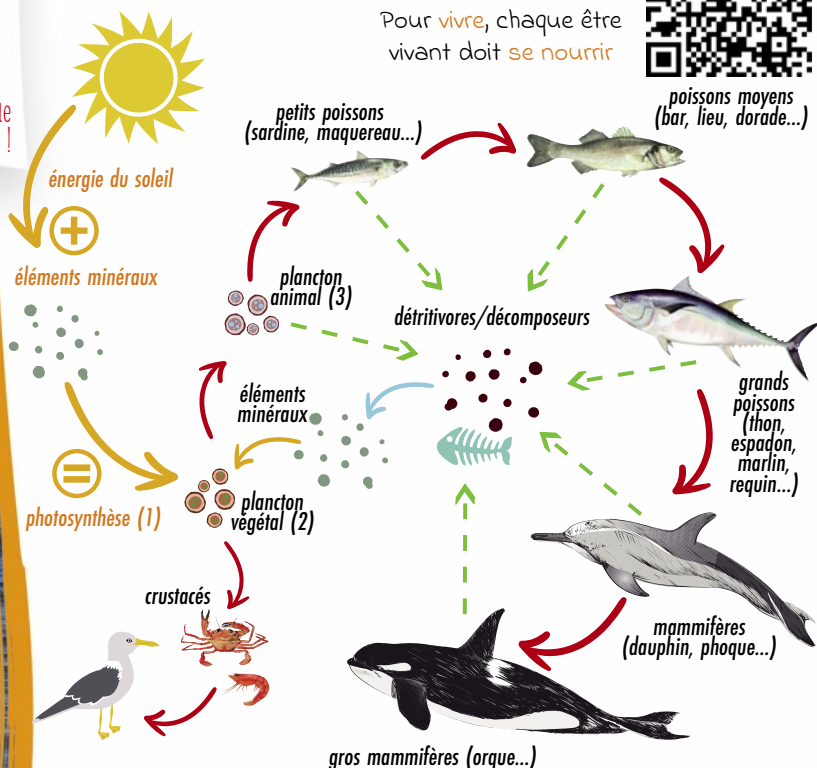
Regarde
comment ils vivent !

CHAÎNE ALIMENTAIRE

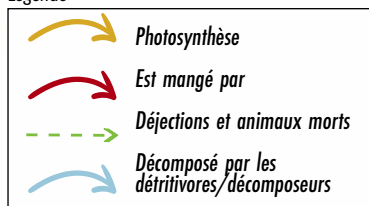
Pour aller
plus loin



Pour **vivre**, chaque être
vivant doit **se nourrir**



Légende



Si une espèce disparaît, elle laisse la place à une autre qui va déréguler tout ce système au détriment de l'équilibre global du milieu.

Mangeur/Mangé



Chaque espèce a une place et un rôle précis dans la chaîne alimentaire ; cela forme un écosystème. Celui-ci est défini par le milieu physique (ici l'océan) et biologique (toutes les espèces vivant dans l'océan), et constitue un fragile équilibre dynamique qui permet, entre autres, la régulation du climat, le façonnage des côtes ou encore une partie de notre nourriture via la pêche.

LA MER BOUGE !

En te promenant à la plage, tu as sûrement déjà remarqué que la mer n'est pas toujours au même endroit. En effet, elle monte et descend plusieurs fois au gré des heures de la journée, c'est ce que l'on appelle les marées. Voyons cela d'un peu plus près.

Deux marées par jour

Le phénomène des marées s'explique par les différents mouvements des astres dans l'espace ; c'est notamment le système Terre-Lune qui entre en jeu. La Terre tourne sur elle-même et la Lune tourne autour de la Terre. En tournant, ce système Terre-Lune va être soumis à des forces de différentes natures : la force centrifuge et la force d'attraction.

Lorsque la Lune effectue sa rotation autour de la Terre, les forces centrifuges et d'attraction vont s'ajouter ou se soustraire et le résultat

(force de marée) va entraîner un soulèvement plus ou moins important (amplitude) des océans ; ce sont les marées hautes et basses. Elles se produisent deux fois par jour, sur nos côtes.

Pour aller plus loin

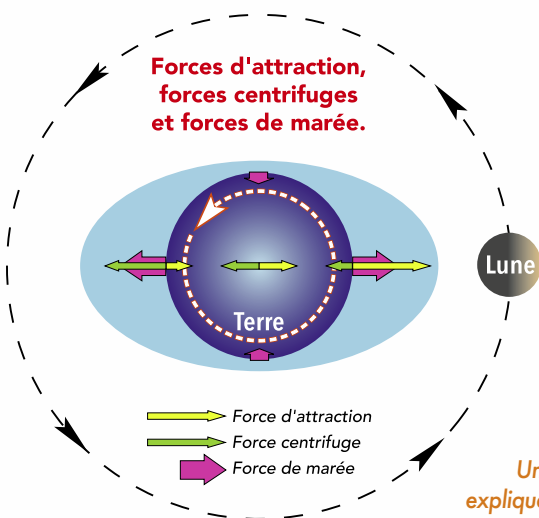


Un petit livre sympa : « les marées expliquées aux enfants », oeildemere.fr

Marée haute



Marée basse



Les marées, comment ça marche ?



Quelques
termes marins !

ABÉCÉDAIRE

Annexe : petite embarcation permettant de rejoindre le bateau principal.

Bâbord : la gauche pour les marins.

Bac à marée : bac présent à l'entrée des plages dans lequel on dépose les déchets marins.

Baine : bassin naturel qui se forme en bordure des plages et génère des courants violents.

Balance : petit filet suspendu à l'extrémité d'un bout qui permet de pêcher les crustacés et les poissons.

Balise : elle indique comment circuler en mer et signale des dangers.

Bois flotté : bois qui a longtemps séjourné en mer et qui est rejeté à la côte par le vent et les marées.

Bredouille : se dit d'un pêcheur qui n'a pas réussi à capturer de poisson au terme de sa partie de pêche.

Cale : partie du quai en pente qui permet d'embarquer ou de débarquer.

Capture (ou prise) : poisson que l'on a pêché.

Carnet de pêche : carnet manuscrit ou numérique sur lequel le pêcheur consigne ses prises (poids, date et lieu des captures).

Casier : engin de pêche permettant de capturer des crustacés, des céphalopodes ou plus rarement des poissons.

Chenal : passage balisé des bateaux dans des zones difficiles (entrées et sorties de port, navigation entre les rochers...).

Compas : instrument qui sert à s'orienter en mer en utilisant les points cardinaux.

Couteau détroqueur : outil de pêche à pied qui sert à détacher les huîtres, les berniques (patelles) d'un rocher.

Crustacé : animal aquatique doté d'une carapace (crabe, homard...).

Digue : construction qui permet de protéger des vagues les bateaux dans les ports.

Diversité : état caractérisant la présence des nombreuses espèces vivantes dans le milieu marin appelé écosystème.

Eaux usées : toutes les eaux polluées détenues à bord qui ne doivent pas être rejetées directement à la mer mais déposées au port dans des réservoirs spéciaux.

Écoresponsable : attitude qui consiste à respecter la nature et l'environnement en adoptant un comportement responsable.

Écosystème marin : ensemble de ce qui garantit l'équilibre du milieu marin.

Épines dorsales : épines placées au niveau de la nageoire dorsale. Ces épines peuvent piquer, blesser et contiennent parfois du venin.

Épuisette ou haveneau : instrument de pêche

autorisé composé d'un filet et d'un manche, ses mailles permettent d'éviter la capture des juvéniles (jeunes).

Estran : partie du bord de mer qui est régulièrement découverte puis recouverte par la marée.

Filet à papillon : instrument non autorisé pour pêcher, les mailles sont trop petites et piègent les juvéniles.

GPS : instrument qui permet au marin de connaître sa position.

Grapette à 3 dents : outil servant à gratter le sable.

Hameçon : petit crochet métallique que l'on place au bout d'une ligne pour attraper un poisson.

Instruments de navigation : ensemble des outils utilisés sur les bateaux pour se repérer ou communiquer en mer.

Juvenile : animal qui n'a pas atteint la taille adulte, qui ne s'est pas encore reproduit.

Laisse de mer : rejet par la mer de débris naturels (ou pollution) sur les plages.

Ligne et plomb : ligne comportant des hameçons et plomb permettant de pêcher à la bonne profondeur.

Littoral : zone côtière située entre la terre et la mer.

Marquage : obligation de couper une partie de la queue de certaines espèces de manière à en interdire la revente.

Maturité : poissons ayant atteint l'âge adulte, qui sont en mesure de se reproduire.

Mollusque : animal au corps mou, ne possédant pas de vertèbres.

Pêche au lancer : technique consistant à lancer un leurre ou une ligne à l'aide d'une canne.

Permis de pêche : document officiel qui autorise à pêcher en eau douce. Il n'existe pas de permis de pêcher en mer.

Pied à coulisse : instrument conçu par la FNPP servant à vérifier la taille des prises.

Points cardinaux : les quatre principales directions : Nord, Sud, Est, Ouest.

Règles de navigation : comme sur la route à terre, il y a des règles à respecter pour naviguer en mer.

Ressource : ensemble des espèces qui vivent dans les océans.

Rose des vents : schéma indiquant les différentes directions dont les points cardinaux, N = Nord, S = Sud, E = Est, O = Ouest.

Salubrité : état précisant si les zones sont salubres ou insalubres, saines ou polluées.

Se reproduire : donner naissance à des petits.

Surfcasting : signifie « *pêche à la ligne dans la vague* », cette technique de pêche s'exerce principalement au bord des plages.

Traîne (pêche à la) : technique de pêche qui consiste à traîner un appât ou un leurre derrière un bateau.

Tribord : la droite pour les marins.

Remontée de la marée : le niveau de la mer augmente et la mer remonte en recouvrant progressivement l'estran.

Tailles réglementaires : certaines espèces sont soumises à une taille minimale de capture (voir tableau en dernière page).

LES OUTILS FNPP



Fédération
Nationale de la
Pêche et des
Pêches en mer

Notre stand FNPP



RESPECTONS LES TAILLES
L'AF, l'Agence française pour la Pêche et la Pisciculture, vous propose de respecter les tailles minimales de capture pour les poissons de mer.



Bonne mer,
bon vent à tous.



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PÊCHE ET DES PÊCHES EN MER

LES OUTILS | ESPACE RÉSERVÉ | RECHERCHE

LA FÉDÉRATION | LES ASSOCIATIONS | LES THÉMATIQUES | LA CHASSE SOUS-MARINE PASSION | LA CONFÉDÉRATION MER & LIBERTÉ

PÊCHE DE LOISIR

Depuis sa création, la FNPP défend les droits des pêcheurs de loisir en mer. Elle souhaite le maintien et l'émergence d'une pêche libre et durable.

EN SAVOIR PLUS →

ACTUALITÉS

07.03.2025

Congrès
51E CONGRÈS FNPP DU 28 AU 31 MARS 2025

La FNPP vous accueille aux Jardins de l'Atlantique, Club Vacances Bleues, Port Bourgeny Talmont-Saint-Vaast (Vendée).

26.01.2025

Réglementation
DIVISION 240 FIN 2023 ET SYNTHÈSE ARRÊTÉ FIN 2024 MODIFIANT LA D240 ET LA D244

La sécurité est l'affaire de tous et de chacun.

20.01.2025

Enquête
QUESTIONNAIRE SUR LE NOMBRE DE LIEUX PÊCHÉS EN 2024

Consultation sur la pêche du lieu jaune en 2024
La DGAMPA a organisé en décembre 2024 une consultation sur la pêche du lieu jaune pour 2025.

Retrouver toute
l'actualité de
la FNPP sur
www.fnpp.fr
contact@fnpp.fr

Respectons les tailles (voir schéma marquage page 13)

✂ Espèces faisant l'objet d'un marquage obligatoire : arrêtés du 26/10/2012 modifié (tailles)

et du 17/05/2011 modifié (marquage des captures) - * Tailles préconisées FNPP

ATLANTIQUE - MANCHE - MER DU NORD

MÉDITERRANÉE

POISSONS	
Alose	30 cm
Anchois	12 cm
Baliste	* 23 cm
Bar 2/j/p* / 1/j/p Sud 48°	✂ 42 cm
Bar moucheté	30 cm
Barbue	30 cm
Bonite	✂ * 40 cm
Cabillaud	✂ 42 cm
Cardine	20 cm
Chapon	30 cm
Chinchard	15 cm
Congre	60 cm
Dorade grise	23 cm
Dorade rose/Pageot rose	✂ 40 cm
Dorade royale	✂ 23 cm
Églefin	30 cm
Espadon	✂ LJFL* 170 cm
Flet	20 cm
Hareng	20 cm
Lieu jaune 2/j/p	✂ 42 cm
Lieu noir	✂ 35 cm
Limande	20 cm
Limande sole	25 cm
Lingue julienne	63 cm
Lingue bleue	70 cm

* J/P : par jour et par pêcheur

• MN : Mer du Nord, LB : La Baule, CM : Calvados Manche.

Lotte/Baudroie	50 cm
Maigre	✂ 50 cm
Makaïre blanc	✂ LJFL* 168 cm
Makaïre bleu	✂ LJFL* 251 cm
Maquereau*	✂ 20/30 MN* cm
Merlan	27 cm
Merlu	27 cm
Mostelle	30 cm
Mulet	30 cm
Orphie	30 cm
Plie carrelet	27 cm
Rougets (barbet/grondin*)	15 cm
Sar commun	✂ 25 cm
Sardine	11 cm
Sole commune	✂ 25 cm
Thon rouge LJFL* 30 kg ou 115 cm	
Truite de mer	35 cm
Turbot	30 cm

CRUSTACÉS

Araignée de mer	12 cm
Crevette bouquet	5 cm
Crevettes (autres)	3 cm
Étrille	6,5 cm
Homard*	✂ LC* 9 cm
Langouste*	✂ LC* 11 cm
Langoustine	LT* 9 cm

Queues de langoustines	4,6 cm
Tourteau	13 Sud 48°/15 Nord 48° cm

MOLLUSQUES

Bulot	4,5 cm
Clovisse	4 cm
Couteau	10 cm
Coque/Henon	2,7/3 LB* cm
Coquille Saint-Jacques	11 cm
Huître creuse	5 cm
Huître plate	6 cm
Mactre solide	2,5 cm
Moule	4 cm
Ormeau	9 cm
Oursin piquants exclus	4 cm
Oursin (Bretagne) piquants exclus	5,5 cm
Palourde européenne	4 cm
Palourde japonaise	3,5/4 CM* cm
Palourde rose	4 cm
Pétoncle noir/Vanneaux	4 cm
Poulpe	750 g
Praïre/Clam	4,3 cm
Telline/Olive de mer	2,5 cm
Vernis/Palourde rouge	6 cm
Vénus spissule	2,8 cm

POISSONS	
Anchois	9 cm
Bar commun/Loup	✂ 30 cm
Cernier	45 cm
Chapon	30 cm
Chinchard	15 cm
Congre	60 cm
Denti	✂ * 50 cm
Dorade commune/Pageot rose	✂ 33 cm
Dorade grise	23 cm
Dorade royale	✂ 23 cm
Maigre	✂ 45 cm
Maquereau*	✂ 18 cm
Marbré	20 cm
Merlu	20 cm

Mostelle	30 cm
Pageot acarné	17 cm
Pageot rouge	15 cm
Pagre commun	✂ 18 cm
Raie pastenague	* 36 cm
Raie torpille marbrée	* 36 cm
Rougets	15 cm
Sar commun	✂ 23 cm
Sar à museau pointu	18 cm
Sar à tête noire	18 cm
Sardine	11 cm
Sole commune	✂ 24 cm
Sparailon	12 cm
Thon rouge	30 kg ou 115 cm

CRUSTACÉS	
Crevettes rose	LC* 2 cm
Homard*	✂ LT* 30 cm
Langouste*	✂ LC* 9 cm
Langoustine	LT* 7 cm

MOLLUSQUES ET AUTRES

Coque/Henon	2,7 cm
Coquille Saint-Jacques	10 cm
Huître creuse	6 cm
Huître plate	6 cm
Oursin piquants exclus	5 cm
Palourde européenne	3,5 cm
Palourdes (autres)	3 cm
Praïre	2,5 cm
Telline	2,5 cm

AUTRES ESPÈCES SANS TAILLE faisant l'objet d'un marquage obligatoire :
dorade coryphène, espadon voilier, marlin bleu/makaïre bleu, pagre, rascasse rouge, thazard, thons albacore/germon/listao/obèse, voilier de l'Atlantique.

Espèces protégées ou interdites à la pêche de loisir : corb, espadon (Méd.), esturgeon, mérout brun, raie blanche, raie brunette (sauf CIEM 7d & 7e : 78 cm), requin-hâ (pêche interdite à la palangre CIEM 4 & 6 à 8), requin-taupo commun (pêche interdite toutes zones), saumon (interdit jusqu'à nouvel ordre).

Espèces soumises à quotas : bar, espadon (Atl.), lieu jaune, thon rouge.

• LJFL : longueur maxillaire inférieur-fourche, LT : longueur totale, LC : longueur céphalothoracique.

* Par dérogation à l'obligation de marquer les captures dès la mise à bord, le marquage du maquereau, du homard et de la langouste peut intervenir avant le débarquement.